

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 60 (1987)

**Heft:** 10

**Vorwort:** PAN 14

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# PAN 14

## Editorial

Parler du PAN (Programme d'Architecture Nouvelle), c'est d'abord intéressant pour les architectes, parce que c'est le reflet d'une grande consultation qui révèle souvent de jeunes talents.

A la différence d'autres concours de logements organisés par le Plan construction, où les équipes concurrentes étaient une association maître d'ouvrage – maître d'œuvre – maîtres d'état (consortium d'entreprises), dans les dernières sessions du PAN, les architectes concourent libres de toute obligation d'associations.

Dans le premier cas, être lauréat garantissait souvent un mandat et une réalisation. Cependant, cette situation liait sans doute trop les trois parties:

- trop grande contrainte typologique fixée par le maître d'ouvrage, réductrice de la créativité de l'architecte;
- trop grandes contraintes de coûts et d'habitudes d'exécution, limitant l'innovation dans la réalisation:

*suite en page 8 ►*

## SOMMAIRE

Le **PAN...** (Programme d'Architecture Nouvelle) **9**

- Projet 1: HOSI, habitat ouvert à services intégrés **10**
- Projet 2: l'atelier et l'alcôve; lofts neufs à la Croix-Rousse/Lyon **12**
- Projet 3: tangram, ou le jeu de l'espace architectural **14**
- Projet 4: scénarios de modes de vie **16**
- Projet 5: le regard privé **18**

## Architecture

## Gazette des coopératives

Quand habiter rimé avec participer: accéder à la propriété en Suisse aujourd'hui **21**

## Lire – voir – entendre

- Bernard Hamburger: « L'architecture de la maison » **25**
- Alan Colquhoun: « Recueil d'essais critiques » **25**
- Antonietta Crippa: « Scarpa – la pensée, le dessin, les projets » **26**
- Werner J. Schweiger: « Wiener Werkstätte » **26**

## USAL – législation

- Loi du 4 octobre 1974, encourageant la construction et l'accession à la propriété de logements **27**
- Société coopérative d'habitation Lausanne. Extraits du rapport d'activité sur l'exercice 1986 **27**
- Les répercussions du nouveau droit matrimonial sur les baux à loyer **28**

## Renseignements techniques

**4/30/31**

**Au sommaire du prochain numéro: concours d'Aubonne.**

Couverture:  
Archipel: Berthomieu, Hellin,  
Sebbag, Gazeau. 59 logements  
PLA, Fleury-les-Aubrais.  
Maître d'ouvrage OPDHLM  
du Loiret. En cours de réalisation.  
Lauréat du PAN 13.

HABITATION  
T I O N

revue mensuelle romande

Conception: P. Knoepfel

### Edition

Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, 8, rue Clos-de-Bulle, 1004 Lausanne.

### Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président.  
René Gay, Genève, vice-président.  
Pierre Liniger, Lausanne, secrétaire.  
Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier.

### Rédacteur principal

François-Joseph Z'Graggen, architecte EPFL/SIA,  
Département des travaux publics,  
10, place de la Riponne, 1014 Lausanne,  
tél. (021) 44 72 31.

### Rédacteurs

M. Clivaz, G. Collomb, R. Hermenjat, P. Liniger,  
H. Robert-Charrue, W. Tüscher, M. Vianu, E. Weber.

### Comité de rédaction

Président: B. Vouga. Membres: MM. R. Gay, P. Gilliard.

### Administration et publicité

2, avenue de Tivoli, 1007 Lausanne.  
Chèques postaux 10-6622-9, tél. (021) 20 41 41.

### Diffusion

La revue *Habitation* est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses).

### Abonnement

Suisse: Fr. 29.– par an. Etranger: Fr. 42.–  
Prix du présent numéro: Fr. 5.–

Maquette et impression: Imprimeries Populaires, Lausanne.

Dans le PAN actuel, chacun des trois partenaires a retrouvé sa liberté; mais il est réjouissant de constater, du point de vue de l'architecte, que, pour plus de la moitié des lauréats des deux sessions précédentes (1983 et 1985), le projet présenté au PAN a été l'occasion d'une première réalisation. Il est exemplaire de constater:

- que l'association de base à la décision de faire (maître d'ouvrage - maître d'œuvre) puisse se créer, après la révélation par le concours de la qualité architecturale du candidat maître d'œuvre;
- qu'il se trouve suffisamment de promoteurs ouverts à l'innovation architecturale pour permettre ces jeunes réalisations.

Montrer les résultats du PAN, c'est aussi une sorte d'interpellation aux maîtres d'ouvrage, de défi qui leur est lancé. Pourquoi, par exemple, les maîtres d'ouvrage dirigeants de coopérative réalisent-ils si peu de logements en duplex, de maçonnerie ou de béton apparents?... Pourquoi n'organisent-ils pas plus de concours, ou de commandes diversifiées d'avant-projets? Pourquoi entend-on si souvent des assertions aussi révélatrices d'une position conservatrice: «Les toitures plates sont de deux types, celles qui coulent déjà et celles qui ne coulent pas encore!»?

Les PAN sont organisés par le ministère français de l'équipement du logement, de l'aménagement du territoire et des transports. Les spécificités politiques suisses ne permettent pas à nos pouvoirs

publics d'organiser une compétition analogue et si régulière.

Mais l'USAL a comme mission de promouvoir l'innovation, ses membres ont pour mission d'innover. On ne peut pas innover et se limiter à produire essentiellement le trois pièces et demie traversant classique sous prétexte qu'il correspond à la demande majeure. Innover c'est prendre des risques; par exemple, construire un trois pièces et demie en triplex ou en loft. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut construire plus que des trois pièces et demie hors de l'ordinaire, mais la forte demande actuelle crée les conditions propices à l'innovation.

Les statistiques et les classifications qui résument la demande sont réductrices; elles n'intègrent pas les franges, la demande éloignée du standard. Ce sont ces franges qui sont les plus ouvertes à l'innovation. C'est là que réside la «clientèle» de l'USAL.

Pour soutenir les encourageants, mais trop rares, concours de logements que certaines communes (Genève, Coppet, Yverdon, Aubonne...) ou coopératives (Pully...) ont organisés, pour intervenir sur cet important facteur d'amélioration du logement qu'est l'innovation par la compétition, ne pourrait-on imaginer que l'USAL ne prenne une initiative?

Les projets présentés sont, pour certains, teintés d'une certaine utopie. Mais, ne l'oublions pas, c'est là que se trouve la réalité de demain. C'est le passage presque obligé de l'innovation. FJZ

